

# Crèches :

## le chemin de croix des jeunes mamans !

Mardi 29 juillet 2008 à 12:28 :



Pas de place en crèche, pas de grand-mère sous la main et un patron qui vous harcèle pour que vous reveniez au turbin vite fait bien fait... Vous ne savez plus quoi faire ? Prenez les choses en main ! Voici un petit aperçu des solutions à votre disposition.



Depuis quelques années, faire garder son enfant pour reprendre le travail est une tannée ! Face à ce problème, le Premier ministre, François Fillon, a confié en février dernier une mission de réflexion portant sur le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance à Michèle Talbot. Le rapport lui a été rendu la semaine dernière, il préconise une mise en place progressive du droit de garde, ce n'est qu'à partir de 2015 que ce dernier sera progressivement ouvert à l'ensemble des enfants !

Face à la pénurie de places en crèche, comment réagir ? Quelles sont les autres voies pour trouver un mode de garde collective ?

### **La méthode classique...**

Bien que les places dans les crèches municipales soient rares, il ne faut pas désespérer. Dès le deuxième mois de la grossesse, téléphonez à la crèche dont vous pensez dépendre, il y a de grandes chances pour qu'on vous demande de rappeler aux alentours du sixième mois mais

les premières pierres seront déjà posées... Au sixième mois, le vrai parcours du combattant commence mais la fin justifie les moyens, une place en crèche, ça se gagne ! Préinscription au service de la petite enfance de votre mairie et cela munie de votre justificatif de domicile, votre bulletin de salaire, celui de chéri, les avis d'imposition et le numéro de CAF, et ceci en double exemplaires (originaux et photocopies). Trois petits mois plus tard, re-belote mais avec le marmot dans les bras et c'est parti pour l'inscription en tant que telle grâce au certificat de naissance du petit ange. Mais là, c'est la vraie bataille s'annonce... Tout d'abord, mission séduction ! La dame de la petite enfance, il faut se la mettre dans la poche et pour cela, il faut la convaincre que la crèche collective, c'est LE mode de garde qu'il vous faut : des professionnelles pour assurer éveil, sécurité et socialisation à votre petit bout de chou.

Ensuite, il faut aiguiser ses doigts de fée et rappeler deux fois par mois les directrices des crèches autour de chez vous pour savoir où en est votre dossier, le tout en douceur pour que le jour de l'attribution des places et la dame de la mairie et les directrices pensent à vous. Certes, c'est du boulot mais ça peut marcher alors pourquoi ne pas tenter ?

## **Travailler sa fibre d'entrepreneur...**

Vous avez suivi la voie classique et rien n'y a fait, ni vos œillades à la mairie, ni vos cakes aux directrices, vous voilà avec bébé et le boss qui fait le forcing pour que vous retourniez travailler... Vos voisines et copines du quartier sont dans le même cas. Une solution s'offre à vous : créer votre crèche parentale ! Faites le tour du quartier et rassemblez quatre à dix familles, créez une association loi 1901, c'est essentiel. Ensuite, il va vous falloir trouver les bonnes personnes pour s'occuper des bambins, tout le monde n'est pas puéricultrice... et même si les parents mettront certainement la main à la pâte, quelques professionnels sont indispensables.

Une directrice qui soit aussi puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants, une puéricultrice pour 5 enfants, un médecin une demi-journée par semaine (si vous avez plus de trente enfants) et si possible un psychologue et un cuisinier pour mijoter de bons petits plats... Ensuite, il va bien falloir ranger tout ce beau monde, le local doit être suffisamment grand, attention, légalement, il doit y avoir au minimum 8 m<sup>2</sup> par enfant ! Mais comment faire pour payer tout ça me direz-vous ? Vous pouvez demander de l'aide, notamment à la CAF mais attention, si cette dernière vous ouvre son porte-monnaie, vous devrez pratiquer les prix des établissements publics. Les entreprises du quartier pourraient aussi participer, c'est une histoire d'image de marque !

Bien entendu, tout cela prend du temps, peut-être que le premier ne bénéficiera pas de la crèche montée par maman mais le second pourrait bien en être ravi...

## **Mettre le boss à contribution !**

Si vous n'avez pas la fibre entrepreneuriale, votre patron, lui, il l'a ! Peut-être pourrait-il ouvrir une crèche d'entreprise ? Là encore, c'est toute une stratégie à mettre en place. Première étape, faire sa petite enquête dans la boîte pour vérifier que le besoin est là, chercher rapidement où cette crèche salvatrice pourrait s'établir et se rapprocher de la RH ou du CE... Ensuite, peaufiner le discours à tenir à la direction, les crèches en entreprise n'ont que des avantages ! Au niveau des ressources humaines, cela permet de fidéliser les collaborateurs (évidemment, qui quitterait un boulot qui fait nounou à la fois ?), cela permet le recrutement de nouveaux collaborateurs (pas bête la guêpe, deux opportunités quasi-identiques dont l'une propose une crèche, on saute dessus !), cela déstresse les employés qui redécouvrent les joies

du travail en tout sérénité (plus de départs précipités à 18h02 pour aller chercher bébé). Par ailleurs, il existe de nouvelles aides financières : des exonérations, des déductions d'impôts, des subventions... Et enfin, au niveau de la communication, c'est carrément tout bonus : une entreprise jeune, dynamique et innovante !

Une fois le discours bien rôdé, il n'y a aucune raison pour que M. Boss refuse la création de la crèche d'autant plus qu'il existe aujourd'hui un grand nombre de professionnels en conseil de création de crèches d'entreprise qui mettent en place tout le dispositif (recrutements et autres...).

Comme pour la crèche parentale, le timing risque d'être mauvais si vous aviez d'abord tenté la méthode classique dans la mesure où une crèche en entreprise se monte dans un délai de six mois à un an mais il pourra tout de même en profiter quelques mois...

Pleurer, séduire, entreprendre, voici les maîtres-mots pour éventuellement trouver une place en crèche collective pour votre bambin adoré. Des parcours du combattant, certes, mais le bien-être de l'angelot – et le vôtre - vaut bien quelques efforts. Allez vite enfilez la combi camouflée et c'est parti !

[www.femme-en-ville.com](http://www.femme-en-ville.com)